

MAITRISE D'OUVRAGE :



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFECTURE DE MACON

196, Rue de Strasbourg
71021 – MACON CEDEX
Tel : 03.85.21.84.44
Email : etienne.magnien@saone-et-loire.gouv.fr

ARCHITECTE :



ARCH : éthik

74, Quai Jean Jaurès
71000 – MÂCON
Tel: 03.85.38.47.29
Email : contact@archethik.fr

ECONOMISTE :



EURL BATI'ECO

39, Rue Gambetta
71000 – MÂCON
Tel: 06.83.99.54.52
Email : contact@bati-eco.com

Projet :

**RE-AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL
DU BATIMENT PAPET**

196, Rue de Strasbourg
71021 MACON Cedex

C.C.T.P.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT N°02 :

MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Dossier :	2025-026
Date :	09/07/26
Phase :	PRO
Indice :	0

SOMMAIRE

PRESCRIPTIONS GENERALES	4
DOCUMENTS DE REFERENCE	4
CONNAISSANCE DES LIEUX	4
RECOMMANDATIONS ETANCHEITE A L'AIR	4
EXECUTION DES OUVRAGES	4
GENERALITES SUR L'EXECUTION DES OUVRAGES	5
ASSEMBLAGES	5
JOINTS EMBREVES	5
QUINCAILLERIE.....	5
PROTECTION DES OUVRAGES.....	5
PROTECTION CONTRE LES INSECTES ET LES MOISSURES.....	5
PROTECTION DES PIECES METALLIQUES.....	5
STOCKAGE SUR LE CHANTIER.....	5
TOLERANCES DE POSE	5
TOLERANCES DE POSE DES MENUISERIES.....	5
TOLERANCES DE POSE DES HUISSERIES.....	6
TOLERANCES DE JEU DES OUVRANTS.....	6
PROTECTION DES OUVRAGES.....	6
PROTECTION DES PIECES METALLIQUES.....	6
STOCKAGE SUR LE CHANTIER.....	6
NETTOYAGE.....	6
DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	6
SECURITE DES OUVRIERS – RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE	6
SECURITE DU PERSONNEL	7
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES	7
RESPONSABILITE POUR DETERIORATIONS AUX EXISTANTS ET RESPONSABILITE CIVILE	7
GESTION DES DECHETS.....	7
EVACUATION DES DECHETS :	7
VALORISATION DES DECHETS SUR LE CHANTIER :	7
GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE.....	8
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	9
BLOCS-PORTES BOIS.....	9
BLOC-PORTES A AME PLEINE A PAREMENTS STRATIFIES	9
02.1. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation à canon européen – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) – Oculus avec vitrage clair L30-L40cm	9
02.2. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation à canon européen – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=43(-2;-5) – Oculus avec vitrage dépoli L30-L40cm.....	9
02.3. Imposte fixe vitrée, L105-H60cm – CF ½ heure.....	10
BLOC-PORTES A AME PLEINE A PAREMENTS STRATIFIES AVEC VENTOUSES ELECTROMAGNETIQUES.....	10
02.4. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation par ventouses électromagnétiques – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) – Oculus avec vitrage clair L30-L40cm.....	10
OUVRAGES DIVERS.....	10
CHASSIS FIXES INTERIEURS VITRES.....	10
02.5. Châssis fixes intérieurs L60-H210cm – PF ½ heure – Rw (C;Ctr)=36(-1;-3).....	11
TRAPPE EN PLAFOND.....	11
02.6. Trappe en plafonds, L80-L80cm.....	11

TRAPPE GAINTE TECHNIQUE	11
02.7. Trappe de visite L40-H40cm – CF ½ heure	11
PLINTHES EN MEDIUM A PEINDRE	11
02.8. Plinthes droite en panneau médium à peindre H120-Ep.10mm	12
COFFRE D'HABILLAGE EN MEDIUM A PEINDRE	12
02.9. Coffre d'habillage en panneau médium à peindre – L40-L40 cm	12
ABOUT DE CLOISON	12
02.10. About de cloison 98/48	12
COUVRE-JOINT	12
02.11. Couvre-joint	12
PANNEAUX SIGNALETIQUES	12
02.12. Panneaux signalétiques en plexiglas avec pictogramme personnalisé, L12-H12cm	12
MORTAISES POUR GRILLE D'ENTREE D'AIR.....	12
02.13. Mortaises pour grille entrée d'air sur menuiseries existantes	13
REMPLACEMENT D'IMPOSTE DE MENUISERIES EXTERIEURES	13
02.14. Remplacement d'imposte en panneaux sandwichs	13
DEPOSE / REPOSE DE STORES A LAMELLES	13
02.15. Dépose / repose de stores à lamelles de toute nature	13
ETAGERE BOIS	13
02.16. Etagères en panneaux de finition stratifiés, L400-L400mm	13
CLAUSTRAS, CLOISONS & HABILLAGES BOIS	14
CLAUSTRAS BOIS	14
02.17. Claustra en tasseaux bois, essence douglas, dimensions L740-H280cm, compris réalisation de 2 passages entre attente et accueil	14
02.18. Claustra en tasseaux bois, essence douglas, dimensions L256-H280cm	14
CLOISONS BOIS	14
02.19. Cloisons à ossature bois avec parements de finition stratifiés – Hauteur 150cm – Epaisseur 10cm	15
02.20. Portillon bois avec parements de finition stratifiés L90-H150cm	15
HABILLAGE MURAL EN TASSEaux BOIS	15
02.21. Habillage mural en tasseaux bois, essence douglas, Hauteur 30cm	15
02.22. Habillage mural en tasseaux bois, essence douglas	15
BANQUETTES BOIS	15
BANQUETTES BOIS	15
02.23. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L275-L45-H45cm	16
02.24. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L310-L45-H45cm	16
02.25. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L420+120-L45-H45cm	16
02.26. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L120+420+120-L45-H45cm	16
ESTRADES BOIS	16
ESTRADE BOIS	16
02.27. Estrade bois massif – Hauteur 17cm	16
MOBILIERS	17
MEUBLE GUICHET	17
02.28. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés, dimensions L137-L122-H218cm	17
02.29. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés avec passage de documents, dimensions L150-L122-H218cm	17
02.30. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés avec tablette coulissante pour lecteur d'empreintes, dimensions L116-L122-H218cm	18
MEUBLE D'ACCUEIL	18
02.31. Meubles d'accueil bois en panneaux stratifiés, dimensions L210-L85+L355-L105+L70-L50cm 19	
DIVERS	19
ORGANIGRAMME	19

02.32. Organigramme	19
----------------------------------	-----------

PRESCRIPTIONS GENERALES

DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et à la réglementation française telle qu'elle se trouvera être en vigueur un mois avant la date d'établissement de l'offre. En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les lois, décrets, arrêtés et circulaires applicables en France, ainsi que dans les cahiers des clauses techniques générales, les documents techniques unifiés (cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques, mémento), les normes, les avis techniques.

Et plus particulièrement des réglementations suivantes :

- Code de la Construction et de l'Habitation
- Code de l'Urbanisme
- Code de l'Environnement
- Normes Françaises et Européennes en vigueur, y compris NF DTU
- Règlement des produits de construction (marquage CE)
- Règles professionnelles
- Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou tout autre document d'application obligatoire précisant les règles d'urbanisme
- Avis Techniques (ATec) Français ou Européens
- Agrément Technique d'Expérimentation (ATEX)
- Documents Techniques Unifiés

CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entreprise reconnaît avoir pris connaissance du dossier de plans et de tous les documents utiles à la réalisation des travaux, ainsi que des sites, des lieux et des terrains d'implantation des ouvrages et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux ; en particulier, l'entreprise est tenue de faire une visite complète et détaillée des lieux et avoir apprécié toutes les sujétions en résultant, notamment :

- De la configuration du terrain et des abords
- Des moyens de communications et de transport
- Des conditions de stockage
- Des ressources en énergie et en eau
- Des lieux de décharge pour les gravois
- Des possibilités d'installation de chantier
- Des conditions climatiques et autres données physiques.

En cas de fractionnement des travaux dus à des sujétions normalement prévisibles ou à la réalisation ultérieure des travaux de finition, il ne sera dû aucune plus-value.

RECOMMANDATIONS ETANCHEITE A L'AIR

Pendant son intervention, l'entreprise titulaire du présent prend en compte les recommandations suivantes (liste non exhaustive) vis-à-vis de l'étanchéité à l'air du bâtiment :

- Compréhension et respect du travail et des prestations spécifiques réalisées par les autres lots
- Aucuns percements dans les barrières d'étanchéité à l'air
- Colmatage efficace dans parois sectorielles

EXECUTION DES OUVRAGES

Les cotes de menuiseries intérieures portées sur les plans concernent les dimensions de passage des ouvertures : largeur-hauteur.

GENERALITES SUR L'EXECUTION DES OUVRAGES

Dans la mesure du possible, les pièces de bois seront d'un seul tenant dans leur longueur ; au cas où il s'avérerait nécessaire qu'elles soient en plusieurs parties, elles seront exécutées de telle sorte que leur rigidité et leur durabilité soient identiques à celles des pièces d'un seul tenant.

Les parements apparents seront affleurés et poncés, les rives droites seront sans trace de sciage, flache, épaufrure, les abouts apparents étant dressés. Les bois devant rester bruts et apparents seront exempts de flaches.

Les nœuds des bois devant être peints pourront être, si besoin est, bouchonnés avec des bouchons de même essence, collés en respectant le fil du bois.

Les têtes de pointes tête d'homme et chevilles métalliques seront chassées sur une profondeur supérieure à 1mm sur les parements vus, les traces étant bouchées et rendues invisibles sur les bois devant rester apparents. Il est interdit de dissimuler les défauts d'assemblage ou les défauts du bois, que ce soit au moyen de cales ou de mastic.

ASSEMBLAGES

Les arasements présenteront sur les parements une coupe Europe, un joint sans fonction et affleuré. Ils ne comporteront aucun vide susceptible de nuire à l'étanchéité ou à la solidité de la menuiserie.

Les assemblages collés seront exécutés de telle sorte qu'aucun décollement ne puisse se produire dans le temps, par suite des variations dimensionnelles des bois, par retrait, par fendillement de la colle, par suite de l'action de l'humidité ou de l'eau. Les assemblages à tenons et mortaise seront parfaitement ajustés et maintenus à l'aide de chevilles en bois feuillu dur et sec ou en métal d'un modèle agréé.

JOINTS EMBREVES

Les joints embrevés par rainure et languette seront jointifs, le vide entre la languette et le fond de la rainure étant inférieur à 1,5mm. Les fausses languettes seront en bois feuillu dur.

QUINCAILLERIE

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au maître d'œuvre pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'ensemble des menuiseries sera fourni et éventuellement posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant. La quincaillerie sera de première qualité et portera l'estampille S.N.F.Q. (Société Nationale Française de Quincaillerie).

Les entailles pour pose des ferrures auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des bois. L'emploi des fausses vis est formellement interdit, ainsi que l'enfoncement des vis ordinaires au marteau.

Toutes les pièces mobiles des quincailleries seront, si besoin est, graissées et huilées avant pose. A la réception, l'entrepreneur remettra au maître de l'ouvrage ou à son représentant, trois clefs de chaque serrure mise en œuvre.

PROTECTION DES OUVRAGES

PROTECTION CONTRE LES INSECTES ET LES MOISSURES

Toutes les pièces destinées à rester en contact avec la maçonnerie recevront, après fabrication, une couche de produit insecticide et fongicide, due par le titulaire du présent corps d'état.

PROTECTION DES PIECES METALLIQUES

Les éléments de quincaillerie, non soumis à mouvement et sujets à oxydation, recevront avant pose une couche de peinture au minium de plomb.

STOCKAGE SUR LE CHANTIER

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments. Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le DTU sont à la charge de l'entreprise.

TOLERANCES DE POSE

TOLERANCES DE POSE DES MENUISERIES

L'écart maximal entre la pose réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra dépasser 10mm.

TOLERANCES DE POSE DES HUISSERIES

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d' huisserie ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires, ne doivent pas entraîner un écart de $\pm 2\text{mm}$ sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2mm près sur tous les plans.

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 4mm, 1mm par mètre supplémentaire. Dans le cas d'incorporation des huisseries entre banches ou préfabrication lourde, il est admis pour la traverse une tolérance d'altitude de $\pm 5\text{mm}$ par rapport à la position théorique prévue.

TOLERANCES DE JEU DES OUVRANTS

Quelle que soit la position d'ouverture, le jeu admissible sous les portes intérieures planes ou menuisées devra être compris entre 15 et 20mm par rapport au sol fini pour permettre le passage d'air utile à la ventilation mécanique, sauf prescriptions contraires du maître d'œuvre.

PROTECTION DES OUVRAGES

PROTECTION DES PIECES METALLIQUES

Les éléments de quincaillerie, non soumis à mouvement et sujets à oxydation, recevront avant pose une couche de peinture au minium de plomb.

STOCKAGE SUR LE CHANTIER

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments.

Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le DTU sont à la charge de l'entreprise.

NETTOYAGE

Chaque corps d'état doit laisser le chantier propre et libre de tout déchet chaque fin de journée et après l'exécution de ses travaux.

Chaque entrepreneur se charge de l'évacuation de ses propres déchets jusqu'aux lieux de stockage du chantier ; il devra procéder au nettoyage, à la remise en état des installations qu'il aura sali ou détérioré, y compris pour les abords immédiats des ouvrages.

A la fin de ses travaux, l'entrepreneur devra enlever tout son matériel, les matériaux en excédent, les déchets et débris provenant de ses travaux, et laisser les lieux dans un état de propreté parfaite.

DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le « Dossier des Ouvrages Exécutés » (DOE) comprenant les plans, notes de calculs éventuelles, documentations, notice d'entretien et de fonctionnement, doit être remis au plus tard **1 MOIS avant la réception des travaux**.

Il est bien précisé aux entreprises que les DGD définitifs ne sont pas acceptés, tant que les pièces constitutives du DOE ne sont pas fournies à l'Architecte.

SECURITE DES OUVRIERS – RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE

D'une manière générale, au cours de l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur veillera scrupuleusement au respect des règles de sécurité concernant le travail des ouvriers.

La sécurité collective sera étudiée dans la mesure du possible au niveau de la conception du projet, définie dans le détail au niveau du lancement de l'opération, et devra faire partie des installations générales de chantier.

Les échafaudages nécessaires à l'exécution globale des travaux sont à prévoir au présent LOT tout en respectant les règles de sécurité en vigueur et les recommandations de la CNAMTS – Recommandation R 408.

Les frais correspondants à la fourniture et à la mise en place de toutes les protections sont à la charge exclusive de l'entreprise. Celle-ci est également responsable de la bonne conservation des protections pendant la durée des travaux.

SECURITE DU PERSONNEL

Toutes précautions seront prises pour assurer la sécurité du personnel lors de l'exécution des fouilles. Les étalements et blindages seront déterminés en fonction de la profondeur, de la nature du terrain, du pendage des couches ainsi que des variations de leur état physique sous l'action des intempéries.

SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Les camions ou engins effectuant les transports de matériaux ne devront provoquer aucun dommage aux plates-formes ou aux fondations, ni aux bâtiments ou installations voisines, ni à la végétation conservée. Toute détérioration sera imputée à l'entreprise reconnue responsable et les réparations seront effectuées à ses frais.

L'entrepreneur sera entièrement responsable des accidents causés par le non-respect de ces prescriptions ; de plus, en cas de carence de l'entreprise, le maître d'ouvrage pourra faire procéder d'office et aux frais de l'entreprise défaillante aux nettoyages et réfections indispensables à la sécurité des tiers.

RESPONSABILITE POUR DETERIORATIONS AUX EXISTANTS ET RESPONSABILITE CIVILE

Il est précisé que l'entrepreneur sera toujours responsable des éboulements et tassements qui pourraient se produire du fait de ses terrassements, quelle qu'en soit la cause. Par conséquent, il sera également responsable des dommages de toute nature, aux biens ou aux personnes, qui pourraient résulter de ces éboulements ou tassements.

L'entrepreneur titulaire du présent corps d'état est également responsable des détériorations éventuelles qu'il pourrait occasionner aux réseaux d'eau, d'électricité ou de téléphone existants.

GESTION DES DECHETS

L'entreprise doit prévoir et assurer l'évacuation et/ou la valorisation (sur place ou ailleurs, sous réserve de justifications) des déchets qu'elle produit sur le chantier.

En effet, la gestion des déchets d'un chantier favorise la sécurité des travailleurs, la propreté du site et la qualité des ouvrages. Cette qualité est remise en cause dès lors que l'enfouissement et le brûlage des déchets sont réalisés sur place.

L'entreprise peut évacuer ou valoriser ses déchets, conformément au Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés et à la réglementation en vigueur.

Le coût de traitement des déchets du chantier, est inclus dans les prix de l'entreprise. Le montant global de l'offre remise par l'entreprise et porté dans l'acte d'engagement comprend donc le coût de traitement des déchets.

EVACUATION DES DECHETS :

Elle est obligatoire pour tous les déchets qui ne sont pas valorisés sur place.

L'entreprise s'engage à évacuer les déchets de chantier prioritairement vers une plate-forme d'accueil des déchets du BTP, prévue par le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés, si elle existe, ou vers un site dûment autorisé.

Pour ce deuxième cas, l'entreprise doit motiver sa proposition par rapport :

- À la nature du déchet concerné et ceux non traités sur la plate-forme d'accueil,
- À un éloignement de la plate-forme d'accueil,
- Ou à toute autre raison dûment justifiée.

Quelle que soit la proposition, il est souhaitable que les déchets soient triés sur le chantier de façon à limiter les nuisances lors de leur transport et à faciliter leur tri et leur valorisation ultérieurs.

Après acceptation, pesée et déchargement de ces déchets sur la plate-forme ou le site autorisé, il doit délivrer un bordereau de suivi. Un exemplaire de ce bordereau doit être conservé par l'entreprise et un exemplaire par l'exploitant de la plate-forme ou du site d'évacuation autorisé. L'entreprise doit également en transmettre un exemplaire au Maître d'œuvre à l'appui d'une situation de travaux mensuelle, pour justifier l'évacuation des déchets telle que chiffrée dans le marché et permettre le paiement par le Maître d'Ouvrage.

VALORISATION DES DECHETS SUR LE CHANTIER :

L'entreprise identifie les déchets à valoriser sur le site (ou sur un autre site) et précise les conditions de traitement, qui sont conformes à la réglementation en vigueur.

Pour toute question plus précise relative à la réglementation en vigueur en matière de déchets de chantier, l'entreprise peut utilement se rapprocher des Services de la DDASS

GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale. Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserve constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

BLOCS-PORTES BOIS

BLOC-PORTES A AME PLEINE A PAREMENTS STRATIFIES

Fourniture, amenée à pied d'œuvre et mise en fonction de blocs-portes à parements stratifiés à âme pleine :

- Nature des parois : cloisons en plaques de plâtre 98/48
- Huisserie bois dur européen adaptée en fonction de l'épaisseur des cloisons ou des murs, équipée d'amortisseurs de choc et formant couvre-joints
- Tous les assemblages seront à tenons et mortaises, affleurés et poncés
- Scellement au sol par encastrement dans plancher avec prises scellées et équerres de 150mm minimum
- Vantail de porte avec un cadre en bois exotique ou européen
- Epaisseur du vantail : 40 mm – Parements stratifiés
- Ferrage par 4 paumelles de 130 dont deux en partie haute, fixées par vis de 70mm ou autres, pour éviter tout effet d'arrachement ou ferrage par pivots
- Condamnation : serrure à bec de cane avec serrure à larder, à combinaison ou sur organigramme
- Garniture : béquille en nylon NOIR sur rosace, type NY 95 F de NORMBAU ou équivalent, au choix de l'Architecte
- Butée de porte en inox fixée sur plinthe
- Tous couvre-joints pin rapportés à coupes d'onglet
- Tous détails et sujétions d'exécution
- Toutes sujétions et P.V de détalonnage des vantaux de portes pour transfert de l'air, suivant règlement en vigueur
- Dépose des barres provisoires d'écartement après coup
- Performances requises : label C.T.B.

02.1. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation à canon européen – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) – Oculus avec vitrage clair L30-L40cm

- Du type 1V EI30 UNIPHONE HUISSERIE BOIS de MALERBA ou équivalent
- Résistance au feu : CF ½ heure
- Performance acoustique : Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) avec joint balai 32 dB
- Oculus avec parclose bois vitré – Vitrage EW/EI30
- Ferme-porte de type DORMA ou équivalent
- Bouton moleté côté intérieur
- Ouverture suivant plans Architecte

Localisation :

- Entre open-space vers bureaux R22 et R23 et bureaux R18 (1U)
- Entre open-space vers bureaux R22 et R23 et arrière-bureaux OFPRA et EURODAC/DUBLIN (1U)
- Entre arrière-bureaux OFPRA et arrière-guichets BMI (1U)
- Entre arrière-guichets BRE et open-space vers bureaux R22 et R23 (1U)
- Entre arrière-guichets BRE et bureau R18 (1U)

02.2. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation à canon européen – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=43(-2;-5) – Oculus avec vitrage dépoli L30-L40cm

- Du type 1V EI30 ISOPHONE HUISSERIE BOIS de MALERBA ou équivalent
- Résistance au feu : CF ½ heure
- Performance acoustique : Rw (C;Ctr)=43(-2;-5) avec joint balai 40 dB
- Oculus avec parclose bois vitré – Vitrage dépoli EW/EI30
- Ferme-porte de type DORMA ou équivalent
- Bouton moleté côté intérieur
- Ensemble de serrure avec béquille côté intérieur et plaque borgne côté extérieur
- Ouverture suivant plans Architecte

Localisation :

- Entre guichets BRE et PAN et passeports (1U)
- Entre accueil et bureau OFPRA (1U)
- Entre accueil et bureau EURODAC/DUBLIN (1U)

02.3. Imposte fixe vitrée, L105-H60cm – CF ½ heure

Localisation :

- Au-dessus de la porte entre arrière-guichets BRE et open-space vers bureaux R22 et R23 (1U)

BLOC-PORTES A AME PLEINE A PAREMENTS STRATIFIES AVEC VENTOUSES ELECTROMAGNETIQUES

Fourniture, amenée à pied d'œuvre et mise en fonction de blocs-portes à parements stratifiés à âme pleine :

- Nature des parois : cloisons en plaques de plâtre 98/48
- Huisserie bois dur européen adaptée en fonction de l'épaisseur des cloisons ou des murs, équipée d'amortisseurs de choc et formant couvre-joints
- Tous les assemblages seront à tenons et mortaises, affleurés et poncés
- Scellement au sol par encastrement dans plancher avec prises scellées et équerres de 150mm minimum
- Vantail de porte avec un cadre en bois exotique ou européen
- Epaisseur du vantail : 40 mm – Parements stratifiés
- Ferrage par 4 paumelles de 130 dont deux en partie haute, fixées par vis de 70mm ou autres, pour éviter tout effet d'arrachement ou ferrage par pivots
- Verrouillage par deux ventouses électromagnétiques 300 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant (mesure de force testée par le CNPP). Contreplaque sur ouvrant montées sur silentbloc EPDM sans vis de fixation (système breveté).
- **Les ventouses électromagnétiques pour le verrouillage des portes devront faire l'objet d'une certification NF. L'entreprise transmettra au bureau de contrôle la certification NF en phase exécution.**
- Fermeture automatique par ferme-porte hydraulique force 4 avec bras à glissière, type DORMA ou équivalent
- Butée de porte en inox fixée sur plinthe ou au sol
- Tous couvre-joints pin rapportés à coupes d'onglet
- Tous détails et sujétions d'exécution
- Toutes sujétions et P.V de détalonnage des vantaux de portes pour transfert de l'air, suivant règlement en vigueur
- Dépose des barres provisoires d'écartement après coup
- Performances requises : label C.T.B.

02.4. Bloc-porte stratifié, 1 vantail simple action, L93-H204cm – Serrure bec de cane à condamnation par ventouses électromagnétiques – CF ½ heure – Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) – Oculus avec vitrage clair L30-L40cm

- Du type 1V EI30 UNIPHONE HUISSERIE BOIS de MALERBA ou équivalent
- Résistance au feu : CF ½ heure
- Performance acoustique : Rw (C;Ctr)=33(-1;-1) avec joint balai 32 dB
- Oculus avec parclosse bois vitré – Vitrage EW/EI30
- Ferme-porte de type DORMA ou équivalent
- Bouton moleté côté intérieur

Localisation :

- Entre arrière-bureaux OFPRA et bureau OFPRA (1U)
- Entre arrière-bureaux EURODAC/DUBLIN et bureau EURODAC/DUBLIN (1U)
- Entre accueil et arrière-guichets BMI debout (1U)
- Entre accueil et arrière-guichets BMI assis (1U)

OUVRAGES DIVERS

CHASSIS FIXES INTERIEURS VITRES

Fabrication et pose de châssis fixes intérieurs vitrés, comprenant :

- Bâti corroyé quatre parements en bois dur, comprenant une rainure poussée à bois de fil pour recouvrement sur cloison
- Assemblage à tenon et mortaise et arêtes adoucies, scellement, toutes pattes de fixation clouées ou vissées et protégées antirouille, toutes sujétions d'exécution, épaisseur 0.065 brute, largeur selon épaisseur cloison ou mur
- Tous montants et traverses intermédiaires
- Parcloses à clippage et joints EPT autour du vitrage

- Châssis fixe compris feuillure et vitrage feuilleté de degré CF ou PF requis, mise en œuvre sous parclose et sur bain de mastic antivibratile
- Tous couvre-joints bois toutes faces, compris coupes, ajustage et fixation par pointes TH
- Toutes sujétions d'exécution et toutes plus-values pour géométrie et profils complémentaires et vitrage translucide, suivant plans
- Ensemble de degré PF ou CF requis selon emplacement
- Ensemble de finition à peindre

02.5. Châssis fixes intérieurs L60-H210cm – PF ½ heure – $R_w(C;Ctr)=36(-1;-3)$

- Du type CHASSIS VITRE EW30 de MALERBA ou équivalent
 - Vitrage feuilleté EW30 (selon NF EN 14449) avec joint de vitrage intumescent, épaisseur 12.3mm et poids de 27 kg/m²
 - Vitrage translucide
 - Résistance aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)
 - Performance acoustique : $R_w(C;Ctr)=36(-1;-3)$
- Localisation:
- Entre arrière-bureaux OFPRA et bureau OFPRA (1U)
 - Entre arrière-bureaux EURODAC/DUBLIN et bureau EURODAC/DUBLIN (1U)
 - Entre guichet BMI et arrière-guichets BMI (1U)

TRAPPE EN PLAFOND

Exécutée dans trémie réservée à cet effet dans dalle béton et/ou plafonds Placoplatre, et comprenant :

- Un habillage de la trémie en aggloméré de bois de 0,019 épaisseur, fixation sur les joues de la trémie
- Un tasseau 30 x 20, fixé sur habillage trémie, recevant le panneau de fermeture
- Un champ plat 50/10 cloué en partie inférieure, recouvrant la jonction plafond joue de trémie
- Un panneau amovible en contreplaqué C.T.B.X., épaisseur 0,02, sur lequel on aura collé une isolation polystyrène extrudé de 0,10 ép. minimale,
- Toutes sujétions de mise en œuvre et tous détails.
- Fermeture par paumelles ou charnières, Condamnation par serrure à canon européen, rosace chromée

02.6. Trappe en plafonds, L80-L80cm

- Localisation :
- A la demande de l'Architecte

TRAPPE GAINTE TECHNIQUE

Fourniture et pose de trappe de visite, comprenant :

- Percement de la cloison aux dimensions adaptées à la trappe de visite
- Un cadre en médium monobloc prépeint, assemblé à tenons et mortaises, compris feuillure pour cloison gaine technique et feuillure de battue
- Une trappe de visite en médium de 40mm d'épaisseur, compris alaise bois dur sur 4 rives, joints intumescent et isophonique périphérique et ferrage par paumelles et baïonnette
- Une isolation phonique intermédiaire par panneau de laine de roche, collé sur la face interne du panneau
- Toutes sujétions d'exécution et toutes plus-values de mise en œuvre, de coordination parfaite avec le plâtrier et de degré CF ½ H, conforme à la réglementation
- Couvre-joints sapin périphérique, compris coupes, ajustage et fixation par pointes TH
- Indice d'affaiblissement acoustique : $R_w+C = 35$ dB

02.7. Trappe de visite L40-H40cm – CF ½ heure

- Localisation :
- A la demande des lots techniques

PLINTHES EN MEDIMUM A PEINDRE

Fourniture et pose de plinthes en médium à peindre :

- Plinthes à bord rond en partie supérieure, posées à coupe d'onglet
- Fixation par collage
- Tous détails d'exécution pour finition soignée et chevilles spéciales sur cloisons de toute nature

02.8. Plinthes droite en panneau médium à peindre H120-Ep.10mm

- Compris mise en œuvre de plinthes à l'intérieur des placards.

Localisation :

- En périphérie de l'ensemble des locaux recevant un sols souples, suivant plans Architecte
- Sur l'ensemble des cloisons intérieures créées dans locaux possédant un sol souple, suivant plans Architecte

COFFRE D'HABILLAGE EN MEDIUM A PEINDRE

Réalisation de coffre d'habillage, comprenant :

- Tasseaux bois dur de 40/40 mm fixé sur support maçonnerie ou autre par vis à bois TF sur trou tamponné.
- Habillage deux ou trois faces, en panneau médium de 15 mm d'épaisseur, vissé pour être démontable sur tasseaux, fixé par vis à bois TF, avec cuvette laiton, joints creux de 5 mm entre support et habillage
- Laine de roche interposée à l'exécution de 100 mm épaisseur.
- Toutes sujétions de mis en œuvre et tous détails de tablettage.

02.9. Coffre d'habillage en panneau médium à peindre – L40-L40 cm

Localisation :

- A la demande de l'Architecte et du BET fluides

ABOUT DE CLOISON

- Fourrure en sapin corroyé 4 parements avec nervures à cloison, épaisseur suivant localisation, couvre-joints sapin de 0.08 x 0.32 rapportés et cloués sur 2 parements compris coupes, entailles et tablettage.
- Montage et pose compris traçage, calage, réglage, fixation en pied et scellement en tête.
- Toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution

02.10. About de cloison 98/48

Localisation :

- Toute hauteur en tête de cloison

COUVRE-JOINT

Réalisation de couvre-joint plat ou ¼ de rond en bois dur poncé toutes faces compris coupes d'onglet aux angles, ajustage et traînages s'il y a lieu, fixation par pointes TH et collage.

02.11. Couvre-joint

Localisation :

- A la demande de l'Architecte

PANNEAUX SIGNALETIQUES

Fourniture de panneaux signalétiques en plexiglas transparent de 2mm avec une impression numérique au dos de la plaque, teinte de la plaque au choix de l'Architecte.

Pose en applique de mur ou de porte, compris accessoires de fixations et toutes sujétions.

02.12. Panneaux signalétiques en plexiglas avec pictogramme personnalisé, L12-H12cm

- Modèle Plaque de porte ICONE PERSONALISE – GAMME COULEUR de DIRECT SIGNALETIQUE ou équivalent

Localisation :

- Sur l'ensemble des portes intérieures neuves, suivant détails Architecte
- Au droit de l'ensemble des guichets créés, suivant détails Architecte

MORTAISES POUR GRILLE D'ENTREE D'AIR

Réalisation de mortaises en partie haute des dormants des menuiseries extérieures pour entrées d'air La fourniture et la pose des entrées d'air est à la charge du titulaire du lot CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – SANITAIRE.

02.13. Mortaises pour grille entrée d'air sur menuiseries existantes

Localisation :

- Sur les menuiseries extérieures existantes, suivant demande du BET fluides

REMPLACEMENT D'IMPOSTE DE MENUISERIES EXTERIEURES

Remplacement d'imposte de menuiseries extérieures, comprenant :

- Dépose de l'imposte vitrée existante en faisant particulièrement attention à la menuiseries extérieures conservées
- Fourniture et pose d'imposte en panneaux de remplissage en tôle d'aluminium laqué en extérieur, épaisseur 15/10 minimum, isolation laine de roche (réaction au feu A2-s2,d0) de 50mm d'épaisseur, prise en sandwich, une tôle d'aluminium laqué en intérieur, épaisseur 15/10 minimum, mise en œuvre sur ossature métallique acier galvanisé
- Exigence de perméabilité à l'air du bâti : la mise en œuvre des menuiseries doit permettre de satisfaire à l'exigence de perméabilité à l'air du bâtiment. Les sujétions sont réputées intégrées dans l'offre de l'Entrepreneur du présent lot.
- Compris tous détails et fournitures (couvre-joints, profilés, etc...) pour une finition soignée des ouvrages.
- Compris réservation pour sortie de ventilation suivant dimensions du BET fluides
- Tous couvre-joints aluminium toutes faces
- Joints d'étanchéité en périphérie
- Joint silicone première catégorie
- Tous détails de conception suivant plans et instructions de l'architecte
- Teinte des menuiseries suivant choix de l'Architecte
- Relevé précis sur place des dimensions avant fabrication
- Avis technique du CSTB favorable

02.14. Remplacement d'imposte en panneaux sandwichs

- Teinte 1247

- Dimensions précises à relevées sur site

Localisation :

- Imposte de la menuiserie extérieures à l'arrière du bureau EURODAC (1U)

DEPOSE / REPOSE DE STORES A LAMELLES

- Dépose avec soins des stores à lamelles sur menuiseries extérieures au droit des interventions à l'intérieur du bâtiment
- Stockage en dépôt avec repérage
- Repose des stores à lamelles sur menuiseries extérieures ou remplacement à neuf en fin de travaux
- Remplacement de visseries et calages nécessaires
- Y compris toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution

02.15. Dépose / repose de stores à lamelles de toute nature

Localisation :

- Ensemble des stores sur menuiseries extérieures au droit de la zone de travail en façade SUD-EST

ETAGERE BOIS

Etagère en en panneaux de 22mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, compris support par équerres métalliques triangulaires en acier laqué, coupes, ajustage, découpes et toutes sujétions.

Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable

Classement au feu : M2

Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

Réalisation suivant plans de calepinage Architecte

02.16. Etagères en panneaux de finition stratifiés, L400-L400mm

Localisation :

- Accueil (au droit de la photocopieuse), suivant plans Architecte

CLAUSTRAS, CLOISONS & HABILLAGES BOIS

CLAUSTRAS BOIS

Fabrication et pose de claustras bois, avec label PEFC, comprenant :

- Traverse basse de section L100-H60mm, essence Douglas, poncé fin toutes faces, qualité A/B, traité insecticide, fongicide, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, suivant plans détails Architecte
- Traverse haute de section L100-H60mm, essence Douglas, poncé fin toutes faces, qualité A/B, traité insecticide, fongicide, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, suivant plans détails Architecte
- Remplissage en tasseaux de section L100-L60mm, fixés entre traverse haute et basse, espacement entre tasseaux 80mm, essence Douglas, poncé fin toutes faces, qualité A/B, traité insecticide, fongicide, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, suivant plans détails Architecte
- Finition de l'ensemble par vernis à charge du présent lot, teinte et motif au choix de l'Architecte
- Assemblages par fixations invisibles
- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.17. Claustra en tasseaux bois, essence douglas, dimensions L740-H280cm, compris réalisation de 2 passages entre attente et accueil

- Compris réalisation de 2 passages entre attente et accueil
- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
- Entre attente et accueil (1U)

02.18. Claustra en tasseaux bois, essence douglas, dimensions L256-H280cm

- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
- A l'arrière des guichets BMI assis (1U)

CLOISONS BOIS

Fabrication et pose de cloison bois, comprenant :

- Semelle basse fixée sur maçonnerie y compris percements et trous complémentaires, avec interposition d'un feutre bitumé 36S et d'un joint compribande, complété par joint au mastic siliconé de 1ère catégorie extrudé à la pompe
- Ossature bois constituée de montants bois en une seule pièce, suivant étude de l'entreprise, assemblés par tenons et mortaises à la semelle et aux traverses
- Lisses et traverses intermédiaires et hautes assemblées à mi-bois ou à enfourchement
- Poteaux et poutres bois à l'intérieur de la cloison bois
- Isolation en laine de verre entre montants d'ossature
- Panneaux de finition de chaque côté de la cloison, de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte
- Assemblages par fixations invisibles
- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.19. Cloisons à ossature bois avec parements de finition stratifiés – Hauteur 150cm – Epaisseur 10cm

Localisation :

- Cloisonnement dans le hall à proximité de l'escalier, suivant plans Architecte
- Pour fermeture sous l'escalier jusqu'à une hauteur de 220cm, suivant plans Architecte

02.20. Portillon bois avec parements de finition stratifiés L90-H150cm

- Réalisation suivant plans Architecte

Localisation :

- Dans cloisonnement décrit ci-dessus, suivant plans Architecte (1U)

HABILLAGE MURAL EN TASSEaux BOIS

Fabrication et mise en œuvre d'habillage mural en tasseaux bois, avec label PEFC, comprenant :

- Une échelle sapin traité insecticide, fongicide et ignifuge, d'épaisseur adaptée, suivant plans Architecte, dressée, calée et fixée par vis et chevilles, correction parfaite pour verticalité et planimétrie sans faille.
- Un remplissage en tasseaux de section L40-L60mm, fixés sur traverse haute et basse, espacement entre tasseaux 10mm, essence Douglas, poncé fin toutes faces, qualité A/B, traité insecticide, fongicide, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, suivant plans détails Architecte
- Finition de l'ensemble par vernis à charge du présent lot, teinte et motif au choix de l'Architecte
- Assemblages par fixations invisibles
- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.21. Habillage mural en tasseaux bois, essence douglas, Hauteur 30cm

- Suivant plans de détails Architecte

Localisation :

- Pour habillage en partie haute des cloisons et en retombés de plafonds dans accueil, suivant plans Architecte

02.22. Habillage mural en tasseaux bois, essence douglas

- Suivant plans de détails Architecte

Localisation :

- Pour habillage de la banque d'accueil côté public, suivant plans Architecte

BANQUETTES BOIS

BANQUETTES BOIS

Fabrication et pose de banquettes bois, comprenant :

- Toute ossature support nécessaire au maintien et à la fixation de l'ouvrage, cette ossature ne devra pas être apparente, elle sera soit en bois traité fongicide et insecticide, soit métallique avec protection antirouille
- Un dossier en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués
- Assise en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, fixé sur ossature support
- Habillage toutes faces des banquettes en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, fixé sur ossature support
- Assemblages par fixations invisibles

- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.23. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L275-L45-H45cm

- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
 - Banquette bois à l'intérieur de l'attente (1U)

02.24. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L310-L45-H45cm

- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
 - Banquette bois à l'intérieur de l'attente (1U)

02.25. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L420+120-L45-H45cm

- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
 - Banquette bois à l'intérieur de l'attente (1U)

02.26. Banquettes avec dossiers en bois, avec parements de finition stratifiés, dimensions L120+420+120-L45-H45cm

- Suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
 - Banquette bois à l'intérieur de l'attente (1U)

ESTRADES BOIS

ESTRADE BOIS

Réalisation d'estrade en bois, comprenant :

- Tous étalements nécessaires et tous échafaudages
- Cales en bois massif de classe minimum C24, posées sur planchers existants
- Lambourdes en bois massif de classe minimum C24, posées perpendiculairement sur cales en bois
- Entretoises en sapin de qualité minimale C24
- Planchers en panneaux de lamelles orientées de bois résineux, disposées en 3 couches croisées, qualité OSB d'épaisseur 18mm clouées sur solives, rainurés 4 faces, yc coupes, chutes, assemblage à joints croisés, clouage et plus-values de tablettage en rive et autour des ouvrages.
- Collage des dalles entre elles et réservation d'un jeu périphérique de 1mm/ml
- En cas de désaffleurement des panneaux ou de bavures de colle, l'entreprise devra effectuer un léger ponçage. Fourniture et mise en œuvre d'une semelle résiliente en liège de 2mm d'épaisseur conforme à la norme NF EN 13170 entre ossature bois et panneaux CTB-H
- Compris coupes, entailles, entretoises et autres sujétions de fabrication et mise en œuvre, chevêtres pour trémies, gaines et trappes, toutes sujétions d'exécution et toutes plus-values de dressement parfait, tous chants.
- Tous autres accessoires (tiges filetées, boulonnerie, platines, etc...)
- L'ensemble des bois mis en œuvre seront traités fongicide et insecticide
- Tous autres détails d'exécution suivant plans de l'Architecte

02.27. Estrade bois massif – Hauteur 17cm

- Localisation :
 - Pour surélévation de l'accueil et des guichets BMI assis, suivant plans Architecte

MOBILIERS

MEUBLE GUICHET

Fabrication et pose d'un meuble guichet en bois, comprenant :

- Bâti d'ossature en sapin blanchi, constitué de traverses basses formant socle de 8cm de hauteur, encadrement supérieur et intermédiaire pour recevoir plan de travail, montants raidisseurs et joues support, en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, fixation au sol par tasseaux et équerres.
- Caisson en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués
- Plateau supérieur de 40 mm d'épaisseur en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués
- Vitrage feuilleté SP10, passe-sons, mis en œuvre sous parclozes et sur bain de mastic antivibratile dans bâti corroyé quatre parements en bois dur, comprenant une rainure poussée à bois de fil pour recouvrement sur cloison, assemblage à tenon et mortaise et arêtes adoucies, scellement, toutes pattes de fixation clouées ou vissées et protégées antirouille, toutes sujétions d'exécution, épaisseur 0.065 brute, largeur selon épaisseur cloison ou mur
- Rayonnages dans meubles en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, pose par taquets
- Plinthes basses en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus
- Fileurs de finition en panneau stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus
- Coupes, chutes, ajustage
- Assemblages par fixations invisibles
- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.28. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés, dimensions L137-L122-H218cm

Réalisation de meubles guichets, comprenant :

- Plateau supérieur L137-L122-Ep.4cm
 - Caisson inférieur L65-L40-H75cm
 - Dosseret au-dessus du plateau supérieur L137-H26cm
 - Châssis vitrés passe-sons au-dessus du plateau L137-H116cm
 - Habillage des joues de chaque côté de la cloisons sous la plateau supérieur L137-H74cm + isolant acoustique
 - Toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution, suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
- Guichet BRE (1U)
 - Guichet PAN (1U)

02.29. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés avec passage de documents, dimensions L150-L122-H218cm

Réalisation de meubles guichets, comprenant :

- Plateau supérieur L150-L122-Ep.4cm
- Caisson inférieur L65-L40-H75cm
- Dosseret au-dessus du plateau supérieur L150-H26cm
- Châssis vitrés passe-sons au-dessus du dosseret L150-H116cm

- Passe document réalisés avec tablette sur 2 rails coulissants, compris caches en périphérie du trou
 - Habillage des joues de chaque côté de la cloisons sous la plateau supérieur L150-H74cm + isolant acoustique
 - Toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution, suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
- Guichet BMI assis (2U)

02.30. Meubles guichets bois en panneaux stratifiés avec tablette coulissante pour lecteur d'empreintes, dimensions L116-L122-H218cm

Réalisation de meubles guichets, comprenant :

- Plateau supérieur L116-L122-Ep.4cm
 - Caisson inférieur L65-L40-H75cm
 - Dosseret au-dessus du plateau supérieur L116-H26cm
 - Châssis vitrés passe-sons au-dessus du dosseret L116-H100cm
 - Passe document réalisés avec tablette sur 2 rails coulissants pour poser le lecteur d'empreintes, compris caches en périphérie du trou
 - Habillage des joues de chaque côté de la cloisons sous la plateau supérieur L116-H92cm + isolant acoustique
 - Toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution, suivant plans de détails Architecte
- Localisation :
- Guichet BMI debout (3U)

MEUBLE D'ACCUEIL

Fabrication et pose d'un meuble d'accueil en bois, comprenant :

- Bâti d'ossature en sapin blanchi, constitué de traverses basses formant socle de 8cm de hauteur, encadrement supérieur et intermédiaire pour recevoir plan de travail, montants raidisseurs et joues support, en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, fixation au sol par tasseaux et équerres.
- Caisson en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués
- Plateau supérieur et intermédiaire de 40 mm d'épaisseur en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués
- Vitrage feuilleté SP10, passe-sons, mis en œuvre sous parclozes et sur bain de mastic antivibratile dans bâti corroyé quatre parements en bois dur, comprenant une rainure poussée à bois de fil pour recouvrement sur cloison, assemblage à tenon et mortaise et arêtes adoucies, scellement, toutes pattes de fixation clouées ou vissées et protégées antirouille, toutes sujétions d'exécution, épaisseur 0.065 brute, largeur selon épaisseur cloison ou mur
- Portes en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, montées sur charnière à ressort, fermeture par loqueteaux magnétiques
- Percements sur chaque porte en partie haute de 30mm de diamètre pour passe doigts
- Rayonnages dans meubles en panneaux de 19mm d'épaisseur, finition stratifié 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus, coloris au choix de l'Architecte, assemblés entre eux à bords droits, fixation par collage et vissage, les points de fixations seront masqués, pose par taquets
- Plinthes basses en panneaux stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus
- Fileurs de finition en panneau stratifiés 10/10èmes mm ép. De la gamme décors unis de chez EGGER ou équivalent sur toutes les faces et chants vus
- Coupes, chutes, ajustage
- Assemblages par fixations invisibles

- Les fixations métalliques et clous seront en métal inoxydables pour éviter les coulures de rouille, tête laquée
- Tous autres détails de conception, d'exécution soignée et de finition irréprochable
- Classement au feu : M2
- Teinte et motif au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Réalisation suivant plans de calepinage Architecte
- Compris toutes sujétions d'échafaudages pour travail en hauteur

02.31. Meubles d'accueil bois en panneaux stratifiés, dimensions L210-L85+L355-L105+L70-L50cm

Réalisation de meubles d'accueil, comprenant :

- Tablettes usagers debout à 112cm du sol
- Tablettes PMR à 80cm du sol
- Tablettes espaces numériques debout à 102cm du sol
- Tablettes à 75cm du sol (92cm du sol côté public et 75cm du niveau fini côté estrade)
- Caisson inférieur
- Dosseret au-dessus du plateau supérieur
- Châssis vitrés passe-sons au-dessus du dosseret
- Habillage des joues de chaque côté
- Portillon pour passage entre hall et accueil avec loquet pour fermeture
- Plateau rabattable au droit du portillon avec charnières amortissantes pour éviter la chute brutale
- Toutes sujétions et toutes plus-values d'exécution, suivant plans de détails Architecte

Localisation :

- Banque d'accueil (1U)

DIVERS

ORGANIGRAMME

Organigramme des combinaisons des serrures à barillet :

- Enquête auprès du gestionnaire de l'établissement
- Ebauche de l'organigramme, approbation mise au propre
- Plus-value de fabrication, mise en place
- L'ébauche et l'élaboration de l'organigramme sont à la charge du présent lot.
- PV de fabrication, mise en place pour l'ensemble des cylindres de son lot

02.32. Organigramme

Localisation :

- Pour toutes les portes intérieures neuves du présent lot